



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

La Ministre déléguée auprès du Premier
ministre, chargée des Médias et de la
Connectivité

Réponse de Madame la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité, Elisabeth MARGUE, à la question parlementaire n° 713 du 8 mai 2024 de l'honorable Député François Bausch

- 1) Madame la Ministre a-t-elle consulté le conseil d'administration, respectivement le directeur sortant de l'ALIA avant de procéder à l'appel à candidatures ?

Procéder à un appel public à candidatures à l'expiration d'un mandat, avant de procéder à un renouvellement – ou non – d'un mandat aussi important que celui de la direction de l'ALIA répond à un souci de transparence dans le processus de nomination. De plus, dans le cas d'espèce, s'ajoute le fait que s'il est vrai que le mandat est renouvelable, le directeur actuellement en fonction atteindra la limite d'âge fixée par la loi pour les fonctionnaires dès 2025.

Pour ce qui est de l'élaboration du profil et de l'annonce de poste, celle-ci s'est faite en étroite concertation avec le conseil d'administration de l'ALIA, le projet lui ayant été transmis pour observations et commentaires.

Dans ce contexte, je me permets d'attirer l'attention de l'honorable Député sur le communiqué du 17 mai 2024 du conseil d'administration de l'ALIA, où ce dernier souligne qu'il a été « *impliqué activement dans le processus dès l'origine en apportant à sa satisfaction sa contribution à la définition du profil de poste.* »¹.

- 2) Combien de candidatures ont été recueillies ? Combien ont pu être retenues au vu des conditions d'admission ?

Etant donné que le processus de recrutement est toujours en cours, il semble inapproprié de divulguer à ce stade le nombre de candidatures.

- 3) Comment la procédure de sélection se déroulera-t-elle ? Y a-t-il un comité de sélection ? Le conseil d'administration de l'ALIA pourra-t-il organiser des entrevues avec un ou plusieurs candidat.e.s afin de pouvoir émettre un avis fondé ?

Un comité de sélection a en effet été mis en place pour analyser les candidatures et organiser les entrevues. Le comité est composé de cinq membres : deux représentants de l'Etat (à savoir du Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique du Ministère d'Etat et du ministère de la Fonction publique), ainsi que de trois représentants d'organismes indépendants, à savoir du Conseil de presse, de l'Institut Luxembourgeois de Régulation et de l'Autorité de la concurrence.

¹ <https://alia.public.lu/article/designation-du-directeur-de-lalia/>

Conformément aux dispositions de la loi, le conseil d'administration de l'ALIA sera entendu en son avis.

- 4) En 2014 et en 2019 respectivement, l'ALIA et son Conseil d'administration étaient-ils impliqués activement dans le processus de sélection du directeur, au-delà d'un simple avis sur les dossiers de candidature ?

Les processus de sélection précédents ont été organisés par le conseil d'administration de l'ALIA.

- 5) Madame la Ministre n'est-elle pas d'avis que, en vue de souligner l'indépendance de l'ALIA, les compétences du conseil d'administration en ce qui concerne la sélection du directeur respectivement de la directrice pourraient utilement être renforcées dans le cadre de la réforme prévue de la loi sur les médias électroniques ?

Comme déjà annoncé, la réforme de la loi modifiée sur les médias électroniques est une priorité du gouvernement. L'adaptation de la gouvernance de l'ALIA fait partie intégrante de cette réforme.

- 6) De manière générale, Madame la Ministre n'est-elle pas d'avis qu'un renforcement de l'indépendance de l'ALIA devra faire partie de ladite réforme, notamment au vu des textes européens entrés en vigueur au cours de la dernière décennie ? Dans l'affirmative, quelles sont les pistes qui s'imposent ?

Je tiens à souligner que l'ALIA remplit d'ores et déjà l'intégralité des critères d'indépendance prévus par les législations européennes.

Luxembourg, le 30 mai 2024

La Ministre déléguée auprès du Premier ministre,
chargée des Médias et de la Connectivité

(s.) Elisabeth MARGUE